

Prise en charge des patients neurochirurgicaux au SAUP

Objectif

Améliorer la prise en charge des patients avec pathologie neurochirurgicale en attribuant une fonction d'« intermédiaire stable » au neuropédiatre en charge (Dr Fluss, Dr Korff ou autre neurologue de garde selon horaires de piquet)

Procédure

Patients admis aux SAUP pour une pathologie à priori neurochirurgicale aiguë ou pour une pathologie neurologique dans un contexte neurochirurgical chronique (traumatisme crânien, suspicion HTIC, patient post-op neuro-chir, DVP...)

- **les 2 équipes** (neurologues et neurochirurgiens) **sont averties de l'arrivée du patient par les médecins du SAUP**
- la prise en charge est discutée prioritairement entre le SAUP et les neurochirurgiens
- la décision d'effectuer une imagerie en urgence incombe au médecin cadre du SAUP en charge du patient,
- consultation neuropédiatrique selon situation et évolution
- information aux 2 équipes de l'évolution et de la suite de prise en charge du patient
- si hospitalisation, visite commune neurochir-neuropéd dès le lendemain de l'admission, en s'étant mis d'accord sur un horaire commun

Contacts

En semaine, la personne de contact pour la **neuropédiatrie** est l'interne (GSM **34279**), ou le **CDC** (GSM **32105**) qui informera le neuropédiatre en charge dans tous les cas.

Pour la neurochirurgie, les personnes de contact sont le **Dr A. Bartoli**, (GSM **33886**), ou le Prof. K. Schaller.

Les nuits et WE, l'information passera par les internes / médecins de garde des services concernés en pédiatrie et en neurochirurgie.

Les interlocuteurs pour la collaboration NCH et Neuropéd sont le Prof Schaller et le Dr Korff, respectivement.



DR C. KORFF



Prof A GERVAIX



PROF K. SCHALLER